

CA 2021 - DEPENSES	PREVU 2021	REALISE 2021	PREVU 2022	RECETTES	PREVU 2021	REALISE 2021	PREVU 2022
Chapitre 011 - charges caractère général	12074,80	2945,67	11045,13		0	0,00	
Carburant	700,00		0,00				0,00
alimentation	700,00	360,00	700,00	remboursement /rémunérat	0,00	0,00	0,00
petit équipement	300,00		300,00	Chapitre 70 - produits des services, domaine et ventes	600	0,00	600,00
matériel roulant	600,00		566,37	prestations de services	600	1616,00	600,00
prestations services				repas personnes âgées	0	0,00	0,00
primes assurances	0,00			remboursement /rémunérat	0,00	0,00	0,00
Indemnité comptable	0,00		0,00	prestation service périscolaire	0,00	0,00	0,00
fêtes et cérémonies	7500,00	2562,67	7500,00	produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
réceptions	600,00		600,00				
versement à d'autres organisme - repas CIAS	1674,80	23,00	1378,76	Chapitre 74 - Dotations, subventions	2100,00	0,00	2100,00
Chapitre 012 - charges de personnels et frais assimilés	2100,00	0,00	300,00	74718 - Autres	2100,00		2100,00
6451 - cotisation URSAFF	700,00		100,00				
6453 cotisation caisses de retraites	200,00	0,00	100,00				
régularisation salaires		0,00					
versement au F.N.C du sup familial	1200,00	0,00	100,00				
créances en non valeur		0,00					
Chapitre 65 autres charges de gestion courante	2332,00	0,00	1500,00				
aides	2332,00		1500,00				
subvention de fonctionnement aux organismes		0,00	0,00				
Dotation aux amortissement (véhicule kangoo)	2332,00	2332,00	2332,00				
dépenses imprévues	0	0,00					
charges financières							
Virement section investissement	2332,00	2332,00		Excédent reporté	16138,80	16138,80	12477,13
TOTAL DEPENSES	18838,80	5277,67	15177,13	TOTAL RECETTES	18838,80	1 616,00	15177,13

résultat de l'exercice 2021	-3 661,67
excédent reporté	16138,80
excédent fonctionnement	12 477,13
affectation en investissement	
report au BP 2022	12 477,13

INVESTISSEMENT 2021

DEPENSES	PREVU 2021	REALISE 2021	PREVU 2022	RECETTES	PREVU 2021	REALISE 2021	PREVU 2022
achat de véhicule	0,00		0,00	virement section Fonctionnement	0,00	0,00	
achat divers	7299,00	0,00	9631,00	Affectation résultat pour régulariser le report 2016 et l'achat bus - article 1068			
déficit reporté (prix d'achat du kangoo) article 001	0	0		FCTVA		0,00	
				Dotation aux amortissements	2332,00	2332,00	2332,00
				Excédent reporté	4967,00	0,00	7299,00
TOTAL	7299,00	0,00	9631,00	TOTAL (sans cumul avec l'excédent reporté)	7299,00	2332,00	9631,00

résultat de l'exercice 2021	2332,00
excédent reporté	4967
Resultat global 2022	7299,00

NOTE DE PRESENTATION DU BUDGET PRIMITIF 2022

Le compte administratif 2021 du Centre Communal d'Action Sociale

Les dépenses de fonctionnement demeurent constantes, afférentes aux aides aux personnes démunies et aux cadeaux de fin d'année. La ligne carburant est mise à 0 en raison de la perte de la compétence portage repas (législation trop lourde à instaurer et trop coûteuse aux cuisines de l'EHPAD ancien fournisseur des repas)

Nos aînés avaient le choix entre un colis cadeau et un bon d'achat chez les commerçants.

La plupart des bons ont été transmis au service comptabilité après la journée complémentaire de janvier (date butoir permettant le paiement des dépenses de fonctionnement après le 31/12 de l'année N-1)

Le budget 2022 du Centre Communal d'Action Sociale

Suite aux nouvelles dispositions législatives, l'EHPAD de MONTREAL ne réalise plus depuis janvier 2021 les repas aux personnes âgées (que les services communaux et bénévoles distribuaient aux personnes âgées en semaine , le week-end, et jours fériés); par conséquent, le remboursement des frais de portage par le CIAS de la Communauté de Communes Piège Lauragais Malepère(compétent en matière d'action sociale envers les personnes âgées) n'a plus lieu d'être. D'où cette perte de recette à l'article 7068.

Le véhicule ayant un compartiment réfrigéré est mis à disposition de l'Etablissement d'Accueil Médicalisé St Vincent, pour un loyer de 50€/mois pour transporter les repas confectionnés jusqu'à cet établissement, d'où la recette de 600€

Si les dépenses de fonctionnement se réalisent, les élus ont prévu une subvention de la commune de 2100,00€. Le reste des recettes étant un report d'excédent cumulé chaque année.

En section d'investissement, 9631.00€ de dépenses et de recettes sont prévues. Ces dernières sont constituées de l'amortissement du véhicule réfrigéré (dépense de fonctionnement-recette d'investissement) et de l'excédent d'investissement cumulé chaque année.

Sur ce budget, aucun frais afférent à la lutte contre la propagation de la covid19 n'a été réalisé, ainsi qu'aucune dépense de personnel.

Ce budget annexe voit ses compétences réduites chaque année, n'entraîne aucune remarque budgétaire/comptable majeure.

